

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 200-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.811

Déposée le: 24.08.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Augstburger (Gerzensee, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 24

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: —
Proposition du
Conseil-exécutif:



Renforcement de la formation professionnelle et pilotage de la formation en haute école

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures permettant de renforcer la formation professionnelle et de piloter la formation en haute école, de manière efficace et propre à répondre aux besoins :

1. L'école obligatoire doit se concentrer sur les aptitudes techniques et manuelles et réduire la place excessive faite à l'apprentissage des langues. Les langues ne doivent pas être surévaluées dans le calcul de la note générale ou comme critère pour le passage aux niveaux supérieurs. La pondération des sciences naturelles, des connaissances techniques et des aptitudes manuelles doit être renforcé. La 10^e année scolaire proposée dans le canton de Berne a donné les preuves de son utilité en favorisant la stabilité et la qualité des conditions d'apprentissage. Les performances demandées doivent dans une plus grande mesure être orientées en fonction des aptitudes recherchées dans la vie professionnelle. De plus, la volonté de travailler doit de la manière qui convient être érigée en condition d'admission en 10^e année scolaire.
2. Les critères d'admission au gymnase doivent être plus stricts. A cet effet, il faut envisager notamment les mesures suivantes :

- mise en place d'un examen d'admission au gymnase qui soit obligatoire pour tous ;
 - imposition de conditions d'admission plus strictes, une plus grande importance étant prêtée aux aptitudes en mathématiques, en sciences naturelles et en technique ;
3. Le nombre des étudiants en sciences humaines et sociales doit être adapté à la demande de la société et de l'économie. A cet effet, les mesures suivantes doivent être envisagées :
- introduction d'un numerus clausus pour les études en sciences humaines et sociales ;
 - augmentation des taxes d'études en sciences humaines et sociales ;
 - introduction d'un système de prêts (similaire à celui de la Suède ou du Canada, selon lequel les jeunes diplômés remboursent une partie des coûts de leurs études) ;
 - sélection plus stricte en première année d'études en sciences humaines et sociales.

Développement

Notre système de formation doit permettre à la société et à l'économie d'évoluer de manière positive. Le système dual, dans lequel les entreprises sont fortement engagées et qui offre une flexibilité exemplaire à la formation et au perfectionnement après l'apprentissage, est un atout majeur.

Le faible taux de chômage des jeunes et le pouvoir d'innovation de la Suisse témoignent de la grande qualité du système et ils doivent continuer de figurer parmi les objectifs du système de formation. Les coûts et l'utilité de ce système doivent être transparents et entrer comme repères dans les décisions prises dans ce domaine. L'économie et la société de ce pays n'ont pas besoin de milliers de psychologues, d'ethnologues, de sociologues etc. Il faut souvent se tourner vers l'étranger pour répondre à la demande d'ingénieurs, de chimistes, de médecins etc. Il faut donc agir pour y remédier.

En 2014, les étudiants des hautes écoles en Suisse se répartissaient comme suit entre les filières :

44 766 en sciences humaines et sociales
21 814 en sciences économiques
15 908 en droit
25 049 en sciences naturelles et exactes
15 047 en médecine et en pharmacie
17 235 en sciences techniques

La comparaison des taux de chômage en Suisse est également intéressante, notamment les différences entre la Suisse alémanique et la Suisse occidentale, mis en rapport avec les taux de titulaires de la maturité.

Les taux de chômage dangereusement élevés dans les pays qui ne pratiquent pas la formation professionnelle, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France, induisent toujours des tensions dans la société.